



Séminaire

Quelle esthétique urbaine pour le Grand Paris ?

Mardi 28 janvier 2020, 14h-18h

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville

<https://www.inventerlegrandparis.fr/link/?id=916>

« Paris-Parallèle » : l'impossible programme d'action du Cercle d'études architecturales

par Elise Guillerm

Résumé

Sous la terminologie du *Paris parallèle*, trente grands noms de l'architecture sont signataires, au début des années 1960, d'un appel, visant à créer aux portes de Paris « un ensemble cohérent, assez important pour le soustraire à l'attraction de l'ancien noyau » (*Le Monde*, 1961). La question de l'urbanisme parisien occupe alors tout particulièrement les réflexions du Cercle d'études architecturales, lieu de débat confraternel, à l'initiative de ce plaidoyer. A distance d'une proposition utopique, il s'agit de préfigurer des propositions institutionnelles en faveur du désengorgement de la capitale, comme de revendiquer le rôle des architectes dans de nouveaux desseins parisiens. Le Cercle y voit une pierre de touche pour se forger une doctrine et accroître son audience au cours des années 1960, dans un registre critique, sinon contestataire.

Consultez l'article en ligne

<https://www.inventerlegrandparis.fr/link/?id=1114>

DOI

10.25580/IGP.2020.0004

À travers cette communication, je voudrais revenir sur un groupe d'intellectuels du monde de l'architecture actifs au tournant des années 50 et 60, majoritairement des architectes mais aussi des plasticiens, qui entendent se regrouper et s'associer pour proposer au début des années 60 une certaine vision d'un Paris élargi et étendu.

Fédérer pour interpeller

Le projet « Paris-Parallèle » désigne une étude collective d'urbanisme pour un nouveau Paris, une ville parallèle donc, comme son nom l'indique, au Paris existant, afin de désengorger Paris et son agglomération. Cette proposition est relayée en 1960 par le comité de rédaction de la revue *L'Architecture d'aujourd'hui* (AA), à l'appel de son directeur André Bloc. *L'Architecture d'aujourd'hui*, revue qui s'intéresse à l'architecture et à l'urbanisme, va être le fer de lance de la diffusion cet appel de Paris-Parallèle. Plusieurs numéros successifs publiés entre 1960 et 1962, dans le cadre de numéros sur l'urbanisme de Paris ou d'autres capitales, reviendront sur cette notion de Paris-Parallèle^[1]. Les propositions sont au départ exprimées sous la forme d'ébauches, d'esquisses, mises en graphisme notamment par Claude Parent et d'autres architectes qui le suivent. Puis cette notion va être reprise par des revues plus généralistes ou culturelles comme *L'Œil*, qui publiera les débats entre architectes qui abordent notamment cette notion de Paris-Parallèle^[2]. La proposition va prendre progressivement de l'ampleur et apparaît dans *Le Monde* le 5 avril 1961 dans une tribune de Jacques Michel (journaliste éditorialiste plutôt préposé aux sujets artistiques et culturels) et intitulée « Le projet de Paris-Parallèle permet-il d'assurer rationnellement l'expansion de la région parisienne ? » :

« Quel est donc le principe de Paris-Parallèle ? "Il s'agit, nous déclare Monsieur André Bloc, de grouper à 30, 40 ou 50 kilomètres de Paris, dans un ensemble cohérent, assez important pour le soustraire à l'attraction de l'ancien noyau, le plus grand nombre de programmes de construction de la région parisienne ; d'y créer des lieux de travail et toutes les structures nécessaires ; de relier si directement et si rapidement la nouvelle ville à l'ancienne, qu'il devienne possible de les considérer comme les deux parties d'un même corps..." »

Sous la terminologie du Paris-Parallèle, le thème du désengorgement de la capitale va laisser filtrer un lexique du nucléus qui s'asphyxie. La formalisation des images du projet de Claude Parent passe par un ensemble de figures libres, d'ovoïdes étendues de part et d'autres de Paris et avec des positionnements géographiques qui divergent. Ces diverses formalisations graphiques vont s'appuyer sur une ambiance plastique typique du tournant des années 50 et 60, avec ces formes libres à la fois extrêmement graphiques et abstraites, une polychromie très marquée, qui font aussi écho aux œuvres peintes d'André Bloc notamment. D'autres couvertures de l'AA vont reprendre ces formes assez imagées de villes qui s'étendent.

Les signataires du projet ont en commun d'être des concepteurs modernistes : André Bloc, Georges Candilis, Jean Ginsberg, des personnalités de renom comme Charlotte Perriand, Jean Prouvé, Pierre Vago. D'autres s'inscrivent dans des tendances en partie fictionnelles de l'architecture, comme André Bruyère par exemple, d'autres sont ingénieurs comme Robert Le Ricolais, connu pour ses structures spatiales. On retrouve aussi une adéquation assez parfaite entre les signataires du projet et le comité éditorial de la revue *L'Architecture aujourd'hui* comme Edouard Albert, Jean Balladur, etc. On trouve aussi parmi les signataires de grands bâtisseurs, des grands patrons d'agence comme Marcel Lods, Edouard Albert, et des praticiens qui prennent part aux grands aménagements de la période – Bernard Zehruss à La Défense, Jean Dubuisson à Montparnasse... Ces concepteurs reprennent tous à leur manière ce thème du désengorgement, qui d'ailleurs ne leur est pas propre et est présent dans la bouche de certains élus comme Bernard Lafay, maire du 17^e arrondissement, qui soutiendra également cet appel.

Tous adhèrent au projet de remodeler les zones urbaines en laissant « une plus grande place à l'habitat et aux espaces verts », et à travers Paris-Parallèle il s'agit d'intervenir en terrain neuf et libéré de toute contrainte « dans un cadre très contemporain ». Leur vision esthétique tend à proposer une ville plus rationnelle, plus fonctionnelle mais aussi plus saine. Il s'agit de pouvoir également composer, ordonner, et non de générer une ville aléatoire comme l'est le Paris de leur temps à leurs yeux. Une bonne partie de ces signataires sont également membres du Cercle d'études architecturales (C.E.A) fondé en 1951 par Auguste Perret et qui connaît, au début des années soixante, en pleine période de renouvellement. Le Cercle d'études architecturales, initialement situé à l'avant-garde de la création architecturale, va se saisir de cette proposition de Paris-Parallèle pour tenter d'accroître son audience et de renouveler les débats en son sein, à un moment où le Cercle est rattrapé par l'académisme très marqué de certains de ses membres.

Vers un écho institutionnel ?

Au long des années 1960, la question de l'urbanisme de la capitale va être relayée au sein du Cercle d'études architecturales qui va servir aussi de caisse de résonance pour affiner les réflexions, pour débattre, et pour se trouver une légitimité nouvelle. Ces grands débats au sein du Cercle entrent en résonance avec deux documents d'orientation institutionnels visant à fonder les grands projets de la décennie, le Plan d'urbanisme directeur de Paris en 1959 et le Plan d'aménagement et d'organisation générale de la Région parisienne. L'appel des signataires de Paris-Parallèle dans *Le Monde* est également conforté par l'apparition du district de la région de Paris, sous forme d'établissement public chargé de l'aménagement, moment qui selon le Cercle, par son ampleur, doit marquer une différenciation fondamentale avec les propositions d'aménagement antérieures. Le C.E.A. souhaite, à travers ce sujet de l'extension de la capitale, réaffirmer la place de l'architecte, s'estimant trop exclu des décisions prises en haut lieu concernant les aménagements et l'extension de Paris. Dans les années 60, sous la présidence de Jean Dubuisson, les architectes du Cercle d'Études Architecturales ont une très haute idée de leur vision et de leur mission. Grand Prix de Rome, Jean Dubuisson déplore alors que trop souvent « on élimine et on se prive de son rôle essentiel, celui d'homme de synthèse de ville » : « Nous souhaitons vivement que cet appel d'un petit groupe d'hommes réunis parce que les problèmes d'architecture sont leur raison de vivre, soit entendu par ceux qui portent la responsabilité des destinées des nations. » (allocation de J. Dubuisson au C.E.A., 14 septembre 1961).

De nombreuses apostrophes aux pouvoirs publics sont publiées dans le bulletin du Cercle d'Études Architecturales qui leur reproche une certaine apathie, la « médiocrité des moyens administratifs, juridiques et financiers, qui a laissé l'initiative privée déborder les intentions d'aménagement et donne libre court à la spéculation ». On note ici, à travers l'usage de ce lexique, une certaine frustration des architectes face à une commande publique jugée insuffisante. Leurs propositions visent donc d'une part à encourager une solution volontariste, d'autre part à dénoncer l'initiative privée, et le Cercle propose alors dès 1960 un grand nombre d'esquisses des formes que pourrait prendre ce Paris-Parallèle. En reprenant un jeu de cartographies relativement imaginaires, les propositions de Claude Parent ou d'André Bloc implantent ce Paris-parallèle dans l'une des boucles de la Seine, tandis que Michel Béguin ou Pierre Vago développent d'autres propositions graphiques. L'arrêté du 23 septembre 1965 portant révision du plan d'aménagement et d'organisation de la région parisienne sera l'occasion pour le C.E.A de cristalliser de nouvelles revendications. Le Cercle souhaite alors mettre en place un travail d'équipe qui fasse « des villes nouvelles des cités

humaines », et dénonce les différents plans d'aménagement établis depuis 30 ans, qui ne seraient que des décalques successifs du plan Prost notamment, tous voués à l'échec.

En mars 1965, Max Querrien, Jean Prouvé et Jean Dubuisson sont reçus à l'ORTF pour évoquer

l'aménagement à venir de Paris. Un certain écho est donc donné aux propositions du Cercle, également entendues par certaines personnalités. En 1965, les membres du C.E.A reçoivent André Malraux dans l'atelier de Le Corbusier. Ils se rapprochent aussi progressivement des décideurs. Ainsi Paul Delouvrier, en tant que délégué général du district, reçoit le comité au Cercle de l'union interalliée en 1962 et invite différents membres, Michel Jausserand, Ionel Schein, Jean-Louis Véret, à exposer le schéma directeur revu par le C.E.A. Le compte-rendu de cette rencontre avec P. Delouvrier laisse entrevoir beaucoup de difficultés de synthèse. L'architecte Guillaume Gillet déplore que les limites communales persistent encore. Jean Prouvé propose de s'appuyer sur des exemples de villes européennes comme Berlin. Le grand prix de Rome Henri Bernard appelle quant à lui à une concordance des doctrines dans les hautes sphères, « à une osmose des élites pratiquée dès le stade des grandes écoles de façon à créer un langage commun entre les animateurs de la France de demain. » Enfin Jean Dubuisson souhaite, en tant que président, procéder à une synthèse, et dit son désir d'aboutir à une critique constructive en nourrissant concrètement des éléments pour de Paul Delouvrier.

Des dissensions indépassables

Le Cercle est également consulté au sujet du schéma directeur en 1966, et le comité consultatif économique et social de la région de Paris s'appuiera sur un rapport remis par le C.E.A en 1966, ainsi que ceux fournis par différentes fédérations et cercle intellectuels comme la société française des urbanistes. Le C.E.A. va poursuivre sa consultation de personnalités et rencontre en 1967 Claudius-Petit et Max Querrien. Mais une certaine cacophonie se fait entendre et les membres du C.E.A., d'obédiences diverses mais toujours très impliqués, peinent à s'entendre. Malgré des désaccords internes profonds, ils font néanmoins le vœu d'aboutir à une tentative de synthèse qui s'exprimera notamment en 1967, au moment de l'affaire des Halles. Le Cercle va en effet diffuser un document sur le problème des Halles, dont *Le Monde* se fera l'écho à travers la plume, à nouveau, de Jacques Michel. Malgré leurs opinions divergentes, plusieurs membres vont faire de l'évolution de l'administration leur cheval de bataille. L'architecte libéral Henri Bernard ou le révolutionnaire Michel Jausserand dénoncent ainsi « une dévirilisante machine administrative ». Mais l'architecte Claude Gillet refuse « de faire le travail du préfet et d'admettre le terrain limité aux Halles ».

Le C.E.A sera plus efficient dans le cadre de marchés précis. Lors du concours des 1000 piscines en 1966 il dénoncera la trop faible place accordée aux architectes dans le cadre d'une procédure de concours industrialisé. Par ailleurs, il parvient parfois à faire entendre sa voix en négociant par exemple des subventions lors d'un concours d'aménagement d'espace rural.

Mais les dissensions au sein du Cercle, entre tendances libérales et d'autres plus révolutionnaires, voire contre-révolutionnaires, seront lourdes de conséquence notamment lors de l'émergence des contestations de 1968. En mai, après une longue consultation en vue de l'élaboration d'un texte définitif sur l'aménagement des Halles, le Cercle est pris de court par les événements de mai 68 et reste atone, dans l'incapacité à faire entendre un point de vue unifié sur ces événements. Certains membres éminents quittent bruyamment alors le Cercle. Dans le numéro de juin-juillet 1968 de *L'Architecte d'aujourd'hui*, Claude Parent retracera l'histoire de Paris-parallèle avec un jalon final, « Paris-parallèle 1959 – 1968 ».

Michel Ragon, proche du C.E.A, reprend à son compte dans *Les cités de l'avenir* – paru aux éditions Planète en 1967 – la notion d'une architecture parallèle : « Urbanisme spatial, architecture mobile, ville de loisirs, ville flottante, ville souterraine, de nombreux projets existent encore peu connus et qui constituent une véritable architecture parallèle. » Il range cette tendance au milieu d'un panthéon, sinon d'un cimetière, des idées fictionnelles et esthétiques de l'architecture du XX^e siècle d'un grand Paris imaginé.

Notes et références

[1] Voir notamment « Cités-parallèles », *AA*, avril-mai 1962.

[2] Guy Habasque, « Où en est l'architecture française ? », Discussion avec Jean Ballardur, Georges Candilis, Jean Dubuisson, Bernard Zehrfuss et Jean-Louis Véret, *L'Œil*, n°75, mars 1961, p. 38-47.